

**Le :** 28 juillet 2019 à 11:53 (GMT +02:00)

**De :** "Myriam Le Guen"

**À :** "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet :** Contre le projet de poulailler au lieu-dit Kermaria sur la commune de Langoëlan

Monsieur le Maire,

Je tiens à faire part de mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :

- Il nuirait à l'environnement et aux habitants sur le plan local.

En effet, les préjudices environnementaux n'ont été que peu évalués et les garanties du dossier ne sont pas vérifiables. Les risques concernent notamment la gestion du fumier et les émanations d'ammoniac, qui pourraient fortement polluer les sols, l'air et l'eau, un ruisseau à proximité du site pouvant transporter ces pollutions jusqu'à l'étang du Dordu.

Ces pollutions pourraient également impacter l'exploitation biologique voisine ainsi que la santé des riverains et des habitants du bourg. Le bourg de Langoëlan, mais aussi toutes les communes aux alentours, subiront les nuisances occasionnées par cet élevage.

Ainsi, à un niveau plus global, je considère l'agriculture intensive comme une aberration, néfaste tant pour l'environnement que pour la santé publique et le bien-être animal, fruit d'un système économique productiviste qui met en danger le vivant dans son ensemble.

- Il s'inscrit dans un modèle économique dépassé et délétère, centré avant tout sur le profit maximal de quelques actionnaires au détriment de considération éthiques ;

L'élevage proposé va créer de manière certaine 2 emplois directs localement, ce qui paraît très peu au regard des nombreux impacts environnementaux. Aucune évaluation précise n'est relevée pour des éventuels emplois indirects.

Par ailleurs, il s'agit d'un élevage industriel intégré dont la société Sanders maîtrisera toute la chaîne : de la livraison des poussins et des aliments jusqu'à l'enlèvement des bandes de poulets prêts à abattre. Le porteur du projet qui dit vouloir être son « propre patron » n'aura en réalité aucune marge de manœuvre compte tenu des clauses du contrat et ne sera finalement qu'un exécutant du groupe Avril, propriétaire de la société Sanders, géant de l'agro-industrie.

- Il Contribuerait à l'aggravation du phénomène de réchauffement climatique, de perte de biodiversité qui menace à un terme de plus en plus rapproché l'espèce humaine.

Il serait regrettable que Langoëlan permette un projet qui alimente encore cette économie écocide et profondément injuste.

Des alternatives éco-responsables existent, et le rôle des politiques publiques est de les soutenir !

C'est pourquoi ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt général doit être abandonné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.